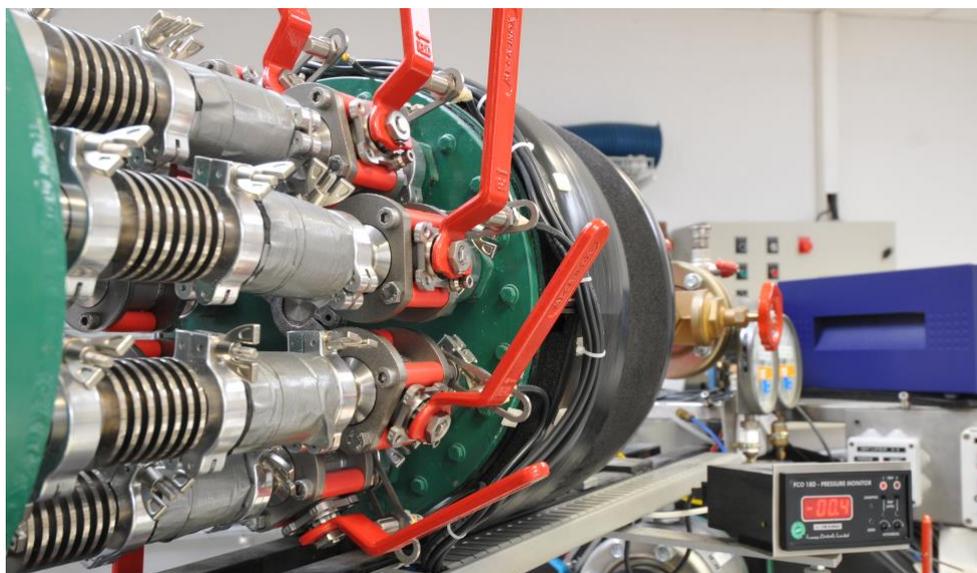


Bilan 2019 et perspectives 2020 des objectifs réalisés pour construire demain

Après une année 2018 positive, le CETIAT (Centre Technique des Industries Aérauliques et Thermiques) a réussi à tenir le cap qu'il s'était fixé et présente un bilan 2019 stable avec un chiffre d'affaires de 13,3 M€ (contre 13,6 M€ en 2018). En outre il se projette sur l'avenir avec la signature d'un nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 signé avec l'État et UNICLIMA (le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques).

Le CETIAT a réussi à tenir le cap qu'il s'était fixé pour l'année 2019, les objectifs inscrits dans son budget ayant anticipé la prévision d'une nouvelle baisse de la Taxe Fiscale Affectée (TFA), suite à son plafonnement. La légère baisse du chiffre d'affaires – 13,3 M€ en 2019 pour 13,6 M€ en 2018 s'explique notamment par le reversement de 637 k€ à l'État dans le cadre du plafonnement de la taxe fiscale affectée.

En parallèle **avec la signature d'un nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance le CETIAT s'est doté d'une nouvelle feuille de route pour les 4 prochaines années**. Dans ce contrat, le CETIAT affiche clairement ses ambitions pour répondre aux enjeux du marché, tels que le développement des équipements aérauliques et thermiques à impact carbone réduit qui doivent répondre à la transition écologique et énergétique ; la préservation du bien-être et de la santé dans les espaces intérieurs ; la décarbonation de l'industrie dans la stratégie menée autour de l'Industrie du futur.



Décryptage 2019 en quelques chiffres clés

Avec 13,3 M€ de chiffre d'affaires contre 13,6 M€ en 2018, le CETIAT a su maintenir ses résultats.

Avec 865 k€ investis en 2019, soit près de 7 % de son chiffre d'affaires, le CETIAT a démontré une fois encore sa capacité de développement, qui se traduit notamment par la mise en place de deux nouveaux outils, avec le laboratoire pour la métrologie électrique qui est opérationnel depuis fin 2019, et la plateforme d'essais de centrale de traitement d'air au 1^{er} semestre 2019. Ces investissements permettent au CETIAT de rester en pointe sur le plan technologique et technique et d'offrir à ses ressortissants une capacité de haut niveau pour accompagner leur stratégie d'innovation. *« Nous avons initié quelques prestations sur le laboratoire de métrologie de puissance électrique et la crise sanitaire nous contraint à reporter au second semestre 2020 notre accréditation COFRAC pour déployer plus largement notre offre. Même si ces investissements sont plus faibles qu'en 2018, ils restent conséquents pour le centre technique. Il faut retenir que les investissements portent essentiellement sur le développement de nos capacités pour répondre à de nouveaux besoins et préparer l'avenir »* énoncent Laurent Mouchet, Président et Bernard Brandon, Directeur général.

Les résultats 2019 ont également démontré une stabilité concernant les activités marchandes (68 % du chiffre d'affaires en 2019 identique à celui de 2018). Sur le plan des essais, et plus particulièrement ceux ayant trait à la certification, le montant de prestations réalisées est plus faible qu'en 2018 (24 % du CA en 2019 contre 28,9 % en 2018). *« Nous connaissons depuis quelques années une baisse de l'activité correspondante qui s'explique d'une part par l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs concurrents du CETIAT, d'autre part par la baisse du nombre d'industriels participant à certains gros programmes de certification qui s'en détournent. Ce qu'il faut retenir au-delà de cette baisse, c'est que le CETIAT a engagé un plan d'action visant à se faire reconnaître par d'autres certificateurs et d'autres marques dans un objectif de diversification et de développement »* énonce Christophe Debard, Directeur commercial du CETIAT.

Les études et étalonnages ont, quant à eux, affiché de bons résultats. Cette dynamique de croissance, notable depuis plusieurs années, confirme le fait que les industriels veulent sécuriser leurs productions et augmenter leurs niveaux de qualité, et s'en remettent ainsi au CETIAT considéré comme une référence.

Sur le plan interne, La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), mise en place en 2018 pour anticiper les départs à la retraite et intégrer de nouveaux collaborateurs, a bien fonctionné. À relever que les métiers techniques sont sous tension, que ce soit ingénieurs ou techniciens notamment en thermique et aéraulique. Cette problématique de recrutement dans ces domaines spécialisés n'impacte pas seulement les centres techniques mais touche toute la filière industrielle. *« Aujourd'hui, nous comptons 135 personnes dont deux recrutements en 2019, afin de répondre au développement de nouveaux outils demandant de nouvelles compétences. Cela dit, le recrutement a été difficile et nous impose une attention particulière dans la gestion des compétences pour les années à venir »* déclare Bernard Brandon.

CHIFFRES CLÉS 2019

La structure du CETIAT

135 collaborateurs dont

- 6** ouvriers
- 58** techniciens
- 60** ingénieurs et cadres
- 11** administratifs

Diffusion des connaissances

24 publications (notes techniques, guides pratiques)
8 bulletins de veille

8 523 heures de formation pour **399** stagiaires

82 stages proposés dont **93** sessions et **11** nouveautés

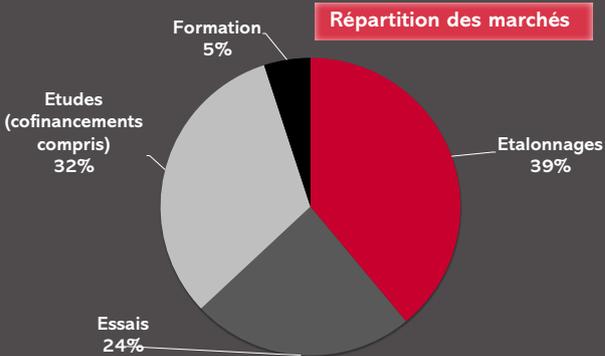
1 formation PROREFEI avec **28** sessions

313 participants aux journées techniques, congrès et webinaires

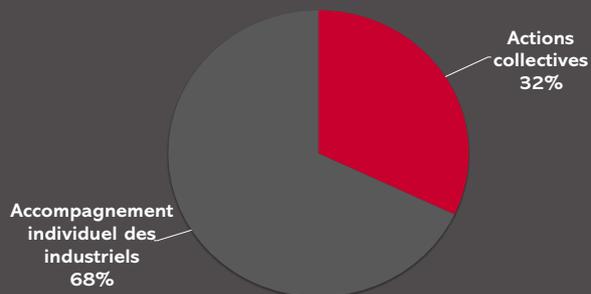
Investissements

865 k€ d'investissements engagés
dont près de **93 %** pour les matériels d'essais et de mesure

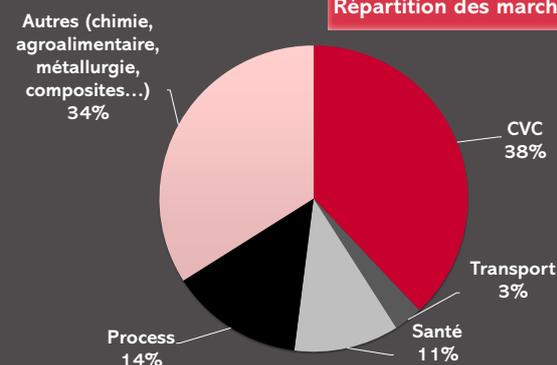
Répartition des marchés



CA 2019 = 13,3M€



Répartition des marchés



Les moyens

50 plateformes d'essais

6 laboratoires d'étalonnage dont **3** de référence mondiale

10 000 m² de laboratoires (outils de simulation thermique, mécanique des fluides, acoustique, électromagnétisme)

À l'international

10 % de prestations réalisées à l'international

118 entreprises étrangères clientes (USA, Côte d'Ivoire, Iran, Espagne, Allemagne, Italie, UEA, Finlande, ...)

Près de **40** partenaires étrangers issus de **30** pays

2020 : le CETIAT poursuit ses projets malgré la crise et accompagnera les évolutions de la profession

2019 a été positive pour la profession laissant présager une bonne année 2020. Cependant les événements récents induisent des fortes incertitudes et menaces. En conséquence la profession toute entière devra s'adapter et rebondir.

Ce début d'année aura été marqué en premier lieu par la signature du [nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 \(COP\)](#) – entre l'État, UNICLIMA (le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques) et le CETIAT. Le COP s'inscrit dans un contexte d'évolution majeure des entreprises fabriquant des équipements et systèmes aérauliques et thermiques, pour répondre à l'objectif de neutralité carbone de l'industrie en 2050. Pour la période 2020-2023, le CETIAT inscrit ses actions et projets dans 5 grands **objectifs thématiques** que sont :

- **La transition écologique et énergétique**, pour laquelle le CETIAT devra développer des équipements aérauliques et thermiques à impact carbone réduit (les équipements visés sont essentiellement les générateurs à combustion et les machines thermodynamiques).
- **La maîtrise de la qualité de l'air et du confort des bâtiments**. Enjeu majeur pour la profession, il s'agira de développer via des actions collectives des systèmes performants et intelligents de ventilation et de traitement d'air.
- **L'industrie du futur et la décarbonation**. Le centre technique mènera des actions collectives en partenariat avec ALLICE, la structure qu'il a créée en 2018 avec d'autres CTI et le CEA. Ces actions porteront sur les sites industriels, les équipements de process et les process industriels.
- **L'évaluation des performances des appareils et systèmes aérauliques et thermiques**. A budget constant, le CETIAT poursuivra sa mission dans les instances de normalisation au niveau international, européen et national et auprès des organismes certificateurs et des pouvoirs publics.
- **La métrologie de l'énergie**. Acteur européen de référence en matière de métrologie associée à ses domaines d'activités, le CETIAT ambitionne d'être le laboratoire de référence dans la métrologie de l'énergie tout en s'appuyant sur ses références nationales et en participant à des programmes européens de recherche.

Pour répondre à ces enjeux thématiques majeurs pour la profession et plus largement la société, le CETIAT a d'ores et déjà planifié ses actions collectives et a également adapté ses compétences et moyens scientifiques et technologiques pour réaliser au mieux les actions d'accompagnement individuel.

Si la signature de cette nouvelle feuille de route en février était un bon départ pour le CETIAT, la crise sanitaire est venue bouleverser ses projets. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, le CETIAT a immédiatement mis en oeuvre un plan de continuité d'activités. Ainsi, les laboratoires ont été en permanence maintenus opérationnels

moyennant la mise en place des recommandations sanitaires proposées par le gouvernement (distanciation sociale, gel, gestes barrières...) et une quarantaine de salariés ont pu travailler sur le site. Le CETIAT a étendu le télétravail qui était déjà mis en place depuis 2 ans. Enfin, il a dû recourir à du chômage partiel et à des congés imposés pour faire face à la baisse d'activité dans certains secteurs.

« Si l'activité marchande de mars a pu être maintenue celle d'avril a été réduite de près de moitié. Les actions collectives ont été réalisées suivant le budget. Comme pour l'ensemble des entreprises le CETIAT a du mal à anticiper son activité d'ici la fin de l'année 2020 et a fortiori au delà » déclare Bernard Brandon.

Comme le soulignent Laurent Mouchet, Président et Bernard Brandon, Directeur général, *« Nous ne savons pas de quoi 2020 sera fait, mais suite à la pandémie, une crise économique est à craindre ce qui aura des conséquences inévitables sur l'activité et donc nos résultats. Notre rôle de CTI en sera d'autant plus important pour accompagner le rebond et les enjeux d'innovation qu'une telle crise imposera aux acteurs économiques et industriels. Ce rôle d'accompagnateur que nous revendiquons n'en sera que plus précieux pour nos ressortissants, nous en sommes convaincus. Nous avons des atouts indéniables, ne serait-ce que notre capacité à travailler au-delà de nos industries »*.



À propos du CETIAT

Créé en 1960, le CETIAT a pour objectif de participer à l'innovation des secteurs industriels, en anticipant les évolutions et les besoins de ces derniers. Doté d'une véritable mission d'intérêt général, le CETIAT est un organisme d'études, d'essais, d'étalonnages et de formation, qui joue aujourd'hui un rôle capital pour renforcer la compétitivité du secteur industriel français. Il a développé, au cours des années, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes, pour déterminer avec précision, les performances aérodynamiques, thermiques et acoustiques des matériels ou installations. Le CETIAT est par ailleurs certifié selon la norme ISO 9001 : 2015 pour l'ensemble de ses prestations.

Contacts presse :

Agence Plus2sens

Mégane KLEVEZOU – megane@plus2sens.com 06 32 61 78 96

Laurence NICOLAS – laurence@plus2sens.com 06 64 50 59 50